

### Pourquoi devenir examinateur-correcteur ?

En participant à cette formation, vous pourrez :

- **Augmenter votre niveau de connaissances et de compétences** concernant tous les niveaux du *Cadre européen commun*, devenu une référence pour l'élaboration de tests et de certifications de langues dans de nombreux pays ;
- **Préparer au mieux vos élèves** à ces diplômes reconnus internationalement et valables à vie, et ce, grâce à une analyse approfondie des activités demandées, des thématiques abordées ainsi que des critères d'évaluation ;
- **Obtenir une certification** qui vous permet de participer aux sessions d'examens DELF en tant qu'examineur-correcteur.
- **Obtenir 20 crédits de formation « IF profs Hongrie - Franciaoktatas »** si vous êtes inscrit sur la plateforme IF profs Hongrie.

Pour plus d'informations sur les examens DELF-DALF, cliquez [ici](#).

Pour plus d'informations sur la plateforme IF profs Hongrie, cliquez [ici](#).

### Conditions d'inscription :

La participation à la formation est conditionnée par l'accord d'une commission qui examinera les dossiers et sélectionnera un nombre limité de candidatures en fonction des critères suivants :

- avoir une **formation pédagogique** dans l'enseignement du **français langue étrangère** et/ou un diplôme en français langue étrangère (mention FLE de la licence, Master 1, Master 2, etc.) et justifier d'une expérience professionnelle significative en enseignement du FLE
- avoir une **expérience significative de plus de 3 ans** de l'enseignement du français langue étrangère.
- être membre de l'association hongroise des enseignants de français.
- avoir un **projet d'introduction ou de développement des certifications françaises dans son établissement.**

### Constitution du dossier :

Le dossier devra comprendre les éléments ci-dessous et obligatoirement être joint à la [fiche d'inscription](#) (téléchargeable sur IFprofs Hongrie):

- Lettre de motivation (mentionnant le projet) ;
- CV ;
- Photocopies de diplôme.

### Formation DELF

Les trois journées porteront sur les 4 niveaux du DELF : chaque niveau sera clôturé par un [test individuel](#) portant sur des productions écrites et/ou orales de candidats.

- La [première partie](#) sera consacrée aux [différents examens DELF/DALF](#) proposés par le Ministère de l'éducation nationale et le CIEP et à la réactualisation des connaissances sur l'évaluation et les différents niveaux de langue, basée sur la présentation du Cadre européen commun de références pour les langues ;
- Le reste de la formation sera consacré à [un niveau du CECR \(A1 à B2\)](#). Cette approche par niveau permettra aux participants de revoir les descripteurs du cadre et les compétences attendues, de prendre connaissances des grilles d'évaluation de la production orale et écrite, et de s'entraîner à l'évaluation de celles-ci via des exercices et activités concrètes de correction.
- 

### Date et lieu de la formation :

[Du jeudi 4 au samedi 6 janvier 2018](#)

**Lieu de la formation :** Institut français de Budapest, 1011 Fő utca 17

**Durée de la formation :** 22 h

**Horaires :** [voir le programme page 4](#)

### Frais de formation :

La **formation** est **gratuite pour les enseignants de français** qui s'engageront à participer à titre gracieux, en tant qu'examineur-correcteur, à deux sessions d'examens d'un des 6 centres d'examens DELF de Hongrie dans les deux années suivant leur formation.

*une passation d'examens = passation des épreuves individuelles et correction des épreuves collectives*

La **formation** est **prise en charge par l'AHEF** (Association hongroise des enseignants de français). Son coût réel était de 520,02€ en 2016.

Les repas, les déplacements et l'hébergement sont à la charge des participants.

### Attestation délivrée suite à l'habilitation :

L'**attestation** est émise par le CIEP et valable 5 ans.

La délivrance de cette attestation est soumise à :

- la **participation** du stagiaire pendant la formation ;
- la **réussite** au(x) test(s) individuel(s).

L'habilitation des examinateurs-correcteurs repose sur une décision du CIEP en coordination avec le responsable de la gestion centrale pour la Hongrie et se base sur le respect et la capacité à évaluer des productions orales et écrites en fonction des outils élaborés par le CIEP.

Ce document pourra être utilisé en France et à l'étranger. L'habilitation ne constitue pas un droit à l'embauche et chaque responsable de centre peut décider de ne pas recruter une personne habilitée à exercer les fonctions d'examineur-correcteur.

### Procédures de renouvellement d'habilitation des examinateurs-correcteurs des épreuves du DELF-DALF

L'habilitation étant **valable 5 ans**, un **renouvellement** est nécessaire pour continuer à exercer comme examinateur-correcteur des épreuves du DELF-DALF. Vous devez nécessairement être rattaché(e) à un centre d'examen qui met en place des procédures spécifiques pour le renouvellement des habilitations.

Pour plus d'informations, contactez-nous à l'adresse suivante : [cours@inst-france.hu](mailto:cours@inst-france.hu)

### Programme prévisionnel

### Stage d'habilitation d'examineurs-correcteurs DELF A1-A2-B1-B2

Jour 1	Jour 2	Jour 3
<p><b>13h00 – 16h00</b></p> <p><b>Ouverture du stage et présentation du CIEP</b> Présentation des certifications du Ministère de l'éducation nationale</p> <p>Présentation du dispositif DELF : <b>DELF Prim, DELF junior, DELF tout public</b></p> <p><b>Le Cadre européen commun de référence pour les langues.</b> Activités diverses pour une réactualisation des connaissances relatives au <i>CECRL</i> et aux échelles de niveaux.</p> <p><b>DELF niveau A1.1, A1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des descripteurs A1 et A1.1</li> <li>- Identification du contenu de chaque activité CO, CE, PO, PE</li> <li>- Analyse de la grille d'évaluation de production orale</li> </ul>	<p><b>9h00 – 13h00</b></p> <p><b>DELF niveau A2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comparaison des descripteurs des niveaux A1 et A2</li> <li>- Identification du contenu de chaque activité CO, CE, PO, PE</li> <li>- Analyse de la grille d'évaluation de production écrite</li> <li>- Evaluation de productions écrites</li> <li>- Mise en commun des évaluations</li> <li>- Analyse de la grille d'évaluation de production orale</li> <li>- Evaluation de productions orales</li> <li>- Mise en commun des évaluations</li> </ul> <p><b>TEST d'habilitation DELF :</b> <b>Niveaux A (A1 / A2)</b></p>	<p><b>9h00 – 13h00</b></p> <p><b>DELF niveau B1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de la grille d'évaluation de production écrite</li> <li>- Evaluation de productions écrites</li> <li>- Mise en commun des évaluations</li> </ul> <p><b>DELF niveau B2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comparaison des descripteurs des niveaux B1 et B2</li> <li>- Identification du contenu de chaque activité CO, CE, PO, PE</li> <li>- Evaluer la compréhension des écrits et de l'oral</li> <li>- Analyse de la grille d'évaluation de production orale</li> <li>- Evaluation de productions orales</li> <li>- Mise en commun des évaluations</li> </ul>
<p><b>16h00 – 16h15</b> pause</p>	<p><b>13h00 – 14h00</b> pause</p>	<p><b>13h00 – 14h00</b> pause</p>
<p><b>16h15 – 19h15</b></p> <p><b>DELF niveau A1.1, A1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation de productions orales</li> <li>- Mise en commun des évaluations.</li> <li>- Analyse de la grille d'évaluation de production écrite</li> <li>- Evaluation de productions écrites</li> <li>- Mise en commun des évaluations.</li> </ul>	<p><b>14h00 – 18h00</b></p> <p><b>DELF Prim – présentation</b> premier échelon de la série des DELF DALF</p> <p><b>DELF niveau B1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comparaison des descripteurs des niveaux A2 et B1</li> <li>- Identification du contenu de chaque activité CO, CE, PO, PE</li> <li>- Evaluer la compréhension des écrits et de l'oral ;</li> <li>- Analyse de la grille d'évaluation de production orale</li> <li>- Le comportement de l'examineur (étude de passation d'oraux)</li> <li>- Evaluation de productions orales</li> </ul>	<p><b>14h00 – 17h30</b></p> <p><b>DELF niveau B2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de la grille d'évaluation de production écrite</li> <li>- Evaluation de productions écrites</li> <li>- Mise en commun des évaluations.</li> </ul> <p><b>Rôle de l'examineur</b></p> <p><b>TEST d'habilitation DELF : niveaux B (B1 / B2)</b></p> <p><b>Présentation du Référentiel de cours DELF junior B2</b></p> <p><b>Bilan du stage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan général des participants</li> <li>- Foire aux questions</li> <li>- Questionnaire de satisfaction (individuel et anonyme)</li> </ul>